Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260706-202606083-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 JUIN 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents :21
Nombre de votants : 22
Etaient présents : : Mme SENTUC Véronique, M. MALIDOR Olivier, Mme VOISIN Mélanie, M. DANIEL Erwan, Mme GASNIER Valérie, M. RUBAT Jean-François, Mme FUNCK Anicée, M. DUROCHER Damien, Mme PALLIER Charlotte, M. GRIGNON Noël, Mme POILLONG Delphine, Mme MAUCHIEN Magalie, M. GUINNEBAULT Alain, Mme LAMARRE Caroline, M. DUVAL Franck, Mme VIEL Estelle, M. THEISEN Yves, M. LUNEL Roger, M CASIMIR Cédric, THUAU Elvis, Mme ROLLET-DUBOIS Patricia, Mme DAMIDE-GUILLON Gaëlle.
Etaient Absents excusés : M. Bruno BELLAMY
Etaient absents : M. THUAU Elvis
Pouvoirs : M. Bruno BELLAMY donne pouvoir à Madame Mélanie VOISIN

202606-083-DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses dispositions relatives au fonctionnement des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;
Vu les statuts de la Communauté de communes définissant ses compétences et l'organisation de ses commissions communautaires ;
Vu la demande formulée par la Communauté de communes sollicitant la désignation des représentants des communes membres au sein des différentes commissions communautaires ;
Considérant que les commissions communautaires ont pour mission d'étudier les dossiers relevant des compétences de l'intercommunalité, de formuler des propositions et de préparer les décisions qui seront soumises aux instances communautaires ;
Considérant qu'il appartient au conseil municipal de désigner les élus communaux appelés à représenter la commune au sein de ces commissions ;
Considérant que les conseillers municipaux peuvent se porter candidats à une ou plusieurs commissions communautaires ;
Considérant qu'après appel à candidatures, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune ;

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260706-202606083-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉSIGNE** les représentants de la commune au sein des commissions communautaires suivantes :

COMMISSIONS	MEMBRES
Agriculture / alimentation	Damien DUROCHER
Environnement (Gémapi, Breizh Bocage, Biodiversité)	Damien DUROCHER
Economie (Développement économique, emploi, commerces, ESS)	Valérie GASNIER
Culture (dont Lecture Publique)	Cédric CASIMIR
Assainissement	Roger LUNEL
Petite Enfance (Petite Enfance, Jeunesse, CTG)	Mélanie VOISIN
Mobilités	Jean-François RUBAT
Transition (PCAET, Energie, Santé)	Roger LUNEL
Habitat	Jean-François Rubat
Solidarités	Estelle VIEL
Urbanisme	Jean-François RUBAT
Tourisme	Yves THEISEN
Sport	Franck DUVAL
Communication	Erwan DANIEL

Pour extrait conforme,

Madame la Maire
Véronique SENTUC

MAIRIE de SENS de BRETAGNE
35 (Ille-et-Vilaine)